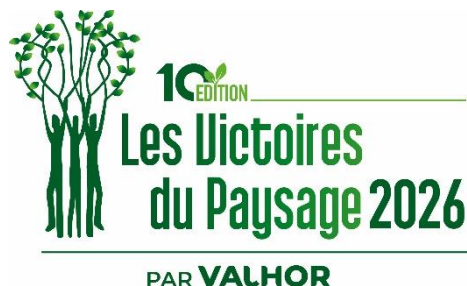


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 JUIN 2026



# Occitanie : 9 projets en finale des Victoires du Paysage !

Le jury des Victoires du Paysage a distingué 9 projets en région Occitanie, sur les 88 finalistes de la compétition nationale, pour la qualité de leur conception et leur contribution à la valorisation des paysages.



Ces 9 réalisations régionales figurent désormais parmi les plus belles initiatives paysagères encore en lice pour cette 10<sup>e</sup> édition des Victoires du Paysage. Prochaine étape : les visites du jury national sur site, qui se dérouleront entre fin juin et septembre 2026, avant la désignation des lauréats.

Forte de 33 réalisations déjà récompensées à l'échelle nationale lors des précédentes éditions, la région Occitanie confirme son dynamisme et l'excellence de ses savoir-faire dans le domaine du paysage.

Organisées par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage mettent en lumière depuis près de vingt ans des réalisations exemplaires qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à la transition écologique et à l'attractivité des territoires. Ce concours national récompense les maîtres d'ouvrage et les professionnels du paysage -paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes - engagés dans des projets innovants, durables et au service des territoires.

## UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

### QUI SE CONFIRME

Avec 9 projets qualifiés à l'issue du jury national réuni le 3 juin dernier pour examiner 182 candidatures au niveau national, la région se distingue une nouvelle fois dans cette 10<sup>e</sup> édition des Victoires du Paysage et renforce sa visibilité à l'occasion de cette édition anniversaire. Grâce aux [33 projets lauréats](#) depuis la création des Victoires du Paysage, et aux 9 candidats encore en lice pour cette nouvelle édition, la région affirme déjà la qualité de ses réalisations. **Une dynamique à amplifier pour révéler pleinement le potentiel et la diversité de ses savoir-faire.**

« Ces projets illustrent la diversité des interventions paysagères en Occitanie : de la requalification d'espaces publics urbains à la création ou la transformation d'équipements sportifs et de cours d'école, en passant par la valorisation de parcs, de garrigues et de sites naturels, jusqu'à l'aménagement d'infrastructures structurantes et de quartiers en renouvellement. Ils montrent que le paysage constitue un levier essentiel de transformation des territoires, au service de la transition écologique, de la qualité des usages quotidiens, de la biodiversité et du renforcement des centralités urbaines et rurales », souligne Michel Audouy, Président des Victoires du Paysage et secrétaire général de VALHOR.

# ZOOM SUR LES 9 PROJETS

## REGIONAUX FINALISTES

- **CATEGORIE « ESPACES PUBLICS URBAINS » – Place et jardin de l'église** (Lansargues, Hérault)  
À Lansargues, la requalification de la place et du jardin de l'église valorise le centre villageois. Le projet articule espace minéral et végétal pour renforcer la convivialité et la lisibilité du cœur de bourg.  
*Maître d'ouvrage : Mairie de Lansargues / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier Sites / Entreprise du paysage : Pépinière Sport et Paysage / Pépiniériste : Pépinières Pilaud ; Pépinières Ruiz*
- **CATEGORIE « ESPACES PUBLICS URBAINS / ÉQUIPEMENT SPORTIF » – Skatepark Ronan Pointeau** (Montpellier, Hérault)  
À Montpellier, le skatepark Ronan Pointeau s'inscrit comme un équipement sportif intégré à l'espace public. Le projet propose un lieu de pratique et de sociabilité urbaine, favorisant l'appropriation par les usagers et la dynamique des mobilités sportives.  
*Maître d'ouvrage : SA3M / Paysagiste concepteur : Eskis Paysage / Entreprise du paysage : Pépinière Sport et Paysage / Pépinières : Pépinières SOUPE, Pépinières Pilaud, Pépinières Rouy, Vivers Casa Pareire / Mandataire : agence CONSTRUCTO*
- **CATEGORIE « PARCS » – Parc Guilhem VIII** (Montpellier, Hérault)  
À Montpellier, le Parc Guilhem VIII constitue un espace de nature en cœur de ville. Le projet renforce la présence du végétal et offre un lieu de détente, de fraîcheur et de continuités paysagères au sein du tissu urbain.  
*Maître d'ouvrage : Altemed / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier Osty & Associés / Entreprise du paysage : Sarivière / Pépiniériste : Pépinières SOUPE, Vivers Casa Pareire, Vivers Gassô, Pépinières Guillot Bourne II*
- **CATEGORIE « COURS D'ÉCOLE » – Renouvellement de la cour du collège Antonin Perbosc** (Auterive, Haute-Garonne)  
À Auterive, la transformation de la cour du collège Antonin Perbosc requalifie un espace scolaire en lieu de vie et de fraîcheur. Le projet introduit davantage de végétal, d'ombre et de diversité d'usages pour améliorer le confort des élèves.  
*Maître d'ouvrage : Conseil départemental de la Haute-Garonne / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier Gama / Entreprise du paysage : Jardins du Lauragais / Pépiniériste : Pépinières du Padouenc – Pépinière Caussat*
- **CATEGORIE « COURS D'ÉCOLE » – L'île aux enfants – École maternelle Marcel Pagnol** (Pamiers, Ariège)  
À Pamiers, la cour de l'école maternelle Marcel Pagnol devient un espace ludique et paysager. Le projet privilégie l'imaginaire, les usages libres et la présence du végétal dans un cadre adapté aux jeunes enfants.  
*Maître d'ouvrage : Commune de Pamiers / Paysagiste concepteur Mandataire : Eskis Paysage / Entreprise du paysage : CLARAC / Pépiniériste : Pépinières Chauviré ; Udenhout, Pépinières Loiseau, Les Jardins d'Engandou Taurignan*
- **CATEGORIE « AMÉNAGEMENT DE QUARTIER » – Requalification du quartier Champ de Mars** (Perpignan, Pyrénées orientales)  
À Perpignan, la requalification du quartier Champ de Mars transforme un secteur urbain en mutation. Le projet renforce la qualité des espaces publics et la cohérence paysagère au service des usages quotidiens.

*Maître d'ouvrage : Ville de Perpignan / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier Sites / Entreprise du paysage : Jardin de Provence Roussillon / Pépiniéristes : Planas ; Pépinières Soupe*

- **CATEGORIE « ESPACE À DOMINANTE NATURELLE »** – **Pôle d'accueil du cirque de Mourèze** (Mourèze, Hérault)

À Mourèze, le pôle d'accueil du cirque s'intègre dans un site naturel remarquable. Le projet organise l'accueil des visiteurs tout en respectant la sensibilité paysagère et géologique du lieu.

*Maître d'ouvrage : Mairie de Mourèze / Paysagiste concepteur Mandataire : Eskis Paysage / Entreprise du paysage : IDVERDE Agence de Montpellier / Pépiniériste : Pépinières Pilaud, Pépinières Rouy, Margheriti Piante, Arcangeli Giovanni e figlio*

### **CATEGORIE « INFRASTRUCTURE »** – **Aménagement des Portes du Tarn Nord** (Pampelonne, Tarn)

À Pampelonne, l'aménagement des Portes du Tarn Nord accompagne la structuration d'un secteur d'infrastructures et de développement économique. Le projet articule paysage, mobilités et organisation fonctionnelle du territoire.

*Maître d'ouvrage : Communauté de communes Carmausin-Ségala / Paysagiste concepteur Mandataire : Jérôme Classe / Entreprise du paysage : Espaces Verts Massol / Pépiniériste : Pépinières Cave*

- **CATEGORIE « PARTICULIER »** – **La garrigue** (Perpignan, Pyrénées orientales)

À Perpignan, l'aménagement paysager de la garrigue met en valeur un paysage méditerranéen existant. Le projet s'appuie sur les dynamiques naturelles du site pour structurer un espace sobre, adapté au milieu et à ses usages.

*Paysagiste concepteur : Terranova / Entreprise du paysage : Terranova / Pépiniéristes : Pépinières Passiflore et Les Jardins Catalans*

**SUIVEZ LES VICTOIRES DU PAYSAGE SUR [LINKEDIN](#), [INSTAGRAM](#) ET [FACEBOOK](#) !**

**#victoiresdupaysage2026**

## **Partenaires des Victoires du Paysage 2026**



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



---

## A PROPOS DES VICTOIRES DU PAYSAGE

**Créées en 2008 par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage sont un concours national bisannuel qui met en lumière des projets d'aménagement paysager exemplaires, portés par des maîtres d'ouvrage publics et privés sur l'ensemble du territoire.**

En mettant en lumière différentes réalisations, elles illustrent de manière concrète la valeur du paysage et du végétal dans la transformation durable des territoires et démontrent que le végétal est une solution utile, mesurable et visible face aux enjeux climatiques, sociaux, urbains et environnementaux. À travers cette initiative, VALHOR œuvre à la reconnaissance du paysage comme bien commun, à la valorisation des savoir-faire de la filière et à la diffusion d'une culture du paysage auprès des décideurs et du grand public.

<https://www.lesvictoiresdupaysage.com/>

---

## A PROPOS DE VALHOR

**VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 47 148 entreprises spécialisées réalisant 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 205 497 emplois. Elle rassemble les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries et Animaleries de France, FGFP), ainsi que du paysage (Unep, FFP).**

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- La production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- La mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- Le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

[www.valhor.fr](http://www.valhor.fr)

## CONTACT PRESSE

Caroline Million • 06 81 33 09 17 • [presse@valhor.fr](mailto:presse@valhor.fr)

